

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº M21- 066722

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8638 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : LAMANI - HASSAN

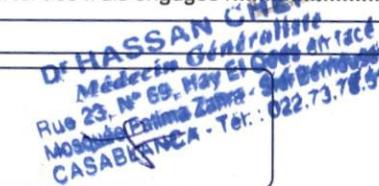
Date de naissance : 08-08-58

Adresse : RUE AL FAJR

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 2/09/2023 Nom et prénom du malade : LAMANI Hassan Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

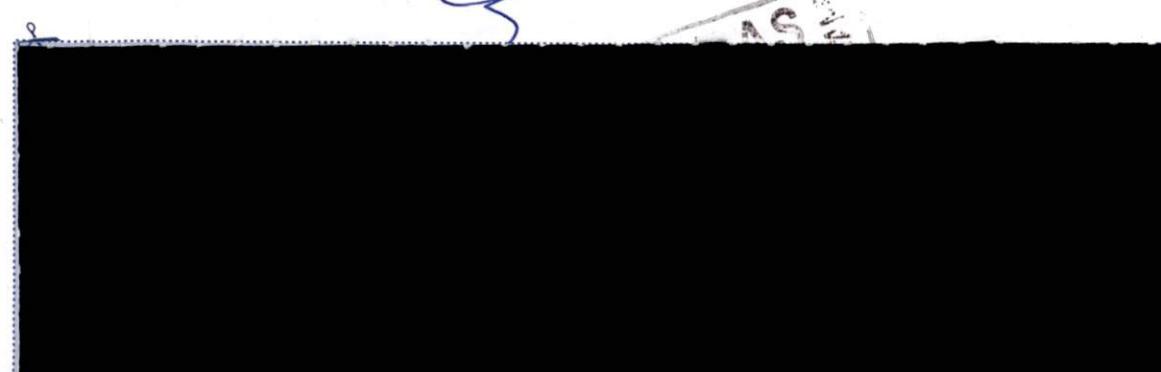
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/09/2023			150 DH	M. HASSAN Rue 23 Mosquée Salim CASABLANCA
11/09/2023			0 Dh	EFFI Signature en face de l'avis de paiement

**PHARMACIE BLOC  
GERAINE** (EXECUTION DES ORDONNANCES)

**PHARMACIE**  
Achetez du Pharmacien ou du Fourmisseur  
Rue des Quatre Saisons à Casablanca  
ATQOC "C"

**PHARMACIE BE  
GHOFRAINE**  
Rue 2 N° 1  
Al Qods Street  
Casablanca  
BLOC (C)  
Sernoussi

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

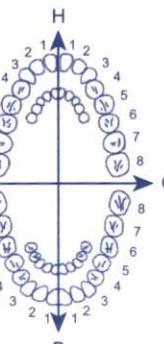
#### AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553		Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hassan CHEFFI

Médecine Générale

Diplôme en Echographie  
de l'Université de Montpellier  
Diabète

Thérapie par l'énergie positive (reiki)

الدكتور حسن الشفيفي

الطب العام

دبلوم في التشخيص  
العلمي بالصدى جامعة مونبلي  
داء السكري  
العلاج بالطاقة الإيجابية (الريكي)

Casablanca :

LAMRANI Keltane

70,00

Afride

60

S.V

65,00

Ennovek

S.V

125,00

S.V

59,50

Supradyn

S.V

T: 194,50

Dr HASSAN CHEFFI  
Médecin Généraliste  
Rue 23, N° 69, Hay Quds en face  
Mosquée Fatima Zahra - Sidi Bernoussi  
CASABLANCA - Tel.: 022.73.78.51

زنقة 23 الرقم 69 هي القدس (أمام مسجد لالة فاطمة الزهراء) شيدي البرنوصي- الدار البيضاء  
Rue 23 N°69 Hay Quds (en face Mosquée Fatima Zahra) - Sidi Bernoussi - Casablanca

الهاتف : 05 22 73 78 51

PHARMACIE  
DU QUAI  
N° 0142  
BLOC  
C  
"C"  
Casier  
Sous  
Couvercle  
Assaini  
Grosso  
Cousi

6 111267 400039 >

PPC : 65,00 DH  
LOT : CB05142/1  
EXP : 08/2025

LOT 121714/FC41  
PER 02/2026  
PPC 59,50

Docteur Hassan CHEFFI

Médecine Générale

Diplôme en Echographie  
de l'Université de Montpellier  
Diabète

Thérapie par l'énergie positive (reiki)

PHARMACIE BLOC "C"  
Rue 2 N° 69 Hay Quds Sidi Bernoussi  
Casablanca

الدكتور حسن الشفي

الطب العام

دبلوم في التشخيص  
العلمي بالصدى جامعة مونبلي  
داء السكري  
العلاج بالطاقة الإيجابية (الريكي)

Casablanca : 11 Log 12023

LAMRANI Keltoum

T: 431,90

21,00

Librairie

S.V.

40,40

141,1  
Metee Sidi

S.V.

140,3

S.V.

106,80  
x2

140,15

S.V.

24,80

+ 8M

S.V.

Spécial

S.V.

140,1

S.V.

ESAC 20

S.V.

140,2

S.V.

10

10

10

10

Dr HASSAN CHEFFI  
Médecin Généraliste  
Rue 23 N° 69 Hay Quds en face  
MOSQUÉE Fatima Zahra - Sidi Bernoussi  
Casablanca  
Tél : 0522 73 78 51

زنقة 23 الرقم 69 هي القدس ( أمام مسجد لالة خاطمة الزهراء ) سيدى البرنوصي - الدار البيضاء  
Rue 23 N°69 Hay Quds ( en face Mosquée Fatima Zahra ) - Sidi Bernoussi - Casablanca  
الهاتف : 05 22 73 78 51

PHARMACIE BLOC "C"  
GHOFRANE  
Rue 2 N° 116 BLOC (C)  
QAI Qods Sidi Bernoussi  
Casablanca

LOT: T-02-6  
PER: 11-2025  
PPV: 106,80DH

LOT 230382  
EXP 03/2026  
PPV 74.80DH

LOT 22014  
PER 12/24  
PPV 82,10

LOT 23037 PER 03/2026  
PPV 2100 DH

LOT: T-02-6  
PER: 11-2025  
PPV: 106,80DH

METEOSPASMYL® B 20 caps molles  
Alvérine citrate 60 mg / Siméticone 300 mg

P.P.V.: 40,40 DH

Distribué par COOPER PHARMA  
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca

6 118001 100293